

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° 133

présenté par

M. Pancher, M. Jégo, M. de Courson et M. Tuaiwa

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 29, après les mots :

« production d'électricité »

insérer les mots :

« à mesure de l'amélioration des performances économiques et techniques des énergies renouvelables, et »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Une réduction du nucléaire n'est pertinente que si elle s'accompagne d'une montée en puissance des énergies renouvelables et de l'augmentation de leur part dans le mix énergétique. Cet amendement prévoit donc d'inscrire un lien entre les différentes sources d'énergie.